

# Conseil d'Administration

Du 21/04 /2022

**Membres du conseil présents :**

Michel Canon, Florence Datcharry-Sirven,  
Claude Isidore, Corinne Martorello, Daniel  
Stévenin, Amélia Vanécloo.

**Absents excusés :**

Christine Ambros, Etienne Berling, Damien  
Fonters, Sabrina Guézelot, Virginie  
Guibout-Pironneau, Laurent Harivel, Claude  
Heine, Olivier Joulin, Marc Mérat, Carole  
Serrurier, Pierre Widmer.

**Invité présent :** Olivier Simon.

**Invitées excusées :** Véronique Ruchon,  
Peggy Vieuilly.

Le Conseil du 21/04/2022 s'est  
tenu par visioconférence

## Ordre du jour

- 1/ Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil du 17/03/2022
- 2/ La préparation de la Convention 2022
- 3/ La préparation des prochains webinaires
- 4/ Un rappel des travaux Yoda
- 5/ Prochain Conseil d'Administration
- 6/ Planning des conseils et rencontres pour l'année 2022

# Compte rendu de la réunion du Conseil Afope

---

## 1/ Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil du 17/03/2022

Le compte rendu de la réunion du Conseil du 17 mars est approuvé.

## 2/ La préparation de la Convention 2022

*Les points qui sont à arbitrer*

Claude Isidore confirme que **la date du 23 juin 2022 est validée pour la Convention 2022**. Il faudra trouver un temps pour débriefer suite à la Convention (après le 23 juin /avant début juillet).

Selon Amélia la préparation de la Convention est sous contrôle ; en fait, à la fois le volet communication et puis le volet éditorial.

Pierre Blouvac suit de près les différentes échéances qui ont été partagées. Le planning a été mis à jour le 20 avril.

Sur le Save The Date il y avait un point à clarifier : c'était notamment le nombre de personnes à inviter. Le lieu ne pouvant pas accepter plus de 65 collaborateurs en salle, il sera mentionné dans la communication que le nombre de participants sera limité à soixante.

La Convention sera gratuite. Elle sera proposée aux membres adhérents de l'Afope (soit 35 actuellement) qui eux-mêmes pourront inviter un collaborateur de leur entreprise ou un prospect. Laurent qui sera sur deux ateliers sera au moins accompagné par deux collaborateurs. Il va falloir qu'on soit bien au fait du nombre d'acteurs.

Daniel propose de l'envoyer à l'adresse qui s'appelle [Contact@afope.org](mailto:Contact@afope.org) signé de la Présidente et d'insérer en dedans un mail de test qu'il nous enverra avant. Quand on aura le retour de Perrine, Daniel l'enverra.

Amélia rappelle qu'il faut travailler la partie Marketplace. On a identifié les 4 ateliers, maintenant il faut en lancer la préparation parce que tous les supports doivent être calés pour le 10 juin. Tout cela est dans le fichier Excel de Pierre. A noter un 6<sup>ème</sup> thème que Caylar Conseil se propose de présenter sur « la posture en situation de crise » ; ce qui nous ferait avoir un plan B au cas où on aurait un sujet back up en cas de désistement.

Concernant les différents rounds de Marketplace pour les différents ateliers, Claude précise qu'on a convenu une durée de 30 minutes.

*Les propositions d'intervention de Perrine Braymand de l'Agence événementielle Amirantes et de Pierre Blouvac de Caylar Conseil*

L'équipe qui est en charge de l'organisation de la Convention a établi le programme d'ajustement des prestations à retenir.

Pierre Blouvac et Perrine Braymand ont envoyé leurs propositions d'intervention pour la période allant de mars à juin 2022.

En terme de budget il y a une première partie relative à tout ce qui est « logistique » : la réservation de la demi-journée du matin, la location du lieu pour l'après-midi, le déjeuner et la pause-café. C'est de l'ordre de **11 000€** pour cette partie-là.

Ensuite sur le volet « Communication » qui comprend la partie charte graphique de l'événement, les photos pendant la journée, le film ; toute la partie Site web, Save The Date, etc ..., réseaux sociaux et remise de badges sur place, impression du programme.

Là on est sur un budget de l'ordre de **12 500€**.

En complément pour le travail à faire en amont : le repérage à faire sur place, l'accompagnement à prévoir le Jour J pour qu'on ait quelqu'un de présent pour la journée, ... et pour le choix des Goodies, on est à peu près sur un montant de **6 000€**.

Au total pour la partie « Amirantes » en rajoutant la Matinée Cité des Sciences (**2500€**) et les Honoraires de l'Agence (**4 000€**) on est sur un budget de l'ordre de **36 000€**.

Ensuite pour la partie Caylar Conseil (accompagnements des points tous les quinze jours, l'appui sur la conception, l'animation le Jour J, ...) et pour la synthèse post séminaire ainsi que les honoraires des intervenants dont **Burt Wayne** on est à un peu plus de **10 000€**.

On a aussi souhaité pouvoir disposer de Video pour poster sur les réseaux sociaux, d'où un montant à rajouter un peu sur le devis.

Sur la base d'une participation de 60 personnes à la Convention on arrive à un **total de près de 47 000€ TTC**.

Il est ensuite procédé au vote du budget révisé pour l'année 2022. Le Conseil décide à l'unanimité (7 Présents et 6 représentés sur un total de 18 membres), de donner une suite favorable à l'intervention de l'Agence événementielle Amirantes et de Caylar Conseil.

La prévision budgétaire que nous avons actée lors de l'AG Afope pour l'année 2022 ne tenant pas compte d'une telle opération (seulement **16 000€** pour la Convention annuelle et **3 000€** pour la journée Thématique), **il nous faut donc rajouter** pour les prestations de la Société événementielle Amirantes et de Caylar Conseil **la somme de 28 000€ TTC ce qui porte le budget prévisible à 47 000€ TTC**.

**Le CA donne son Bon pour Pouvoir sous réserve de la prise en compte du nombre définitif de participants.**

C'est un budget un peu exceptionnel pour cette année. Pour Daniel, la gratuité devrait nous permettre de voir des prospects se joindre à cette Convention. C'est quand même l'objectif sous-jacent, attractif pour faire découvrir l'Afope par d'autres que par tous les membres habituels.

Il faut que ça soit un « Événement phare » pour que tout le monde en ressorte avec l'idée que l'AFOPE est depuis plus de 62 ans l'Association des Forces Organisatrices au service de la Performance des Entreprises. Et peut-être que nous-mêmes avons à faire un petit travail auprès de nos adhérents pour qu'ils aient bien à l'esprit que eux aussi ont à s'impliquer ; c'est de les faire venir accompagnés avec d'autres représentants d'entreprises de leurs relations.

Amélia termine en signalant que sur le site Internet seront installés les 5 pages suivantes : la Homepage, le programme, les descriptions (lieu, ..), les inscriptions et les Contacts. Pour la Homepage il y a le souhait de mettre un mot d'accueil soit de la Présidente soit de l'Afope sur le Round page. L'ambition est d'ouvrir le site internet le 12 mai.

Daniel signale qu'il y a de toute façon un point qu'il faudra regarder ensemble c'est ce qu'on met sur notre site. Il y aura simplement une sorte de lien à mettre entre notre page Convention Afope et puis sur le site officiel de la Convocation.

### 3/ La préparation des prochains webinaires

**a/ Rencontre :** « *En quoi la RSE devient un levier de performance ?* »

Date prévue : il a été décidé de reporter la date d'avril au 12 mai.

Participant(e)s prévus : Carole et Etienne

Daniel va envoyer un mail aux adhérents expliquant ces modifications + alerte sur le site.

**b/ Rencontre :** « *Sur le collaboratif ?* »

Date prévue : le 14 juin.

**c/ Rencontre :** « *Sur les évolutions d'organisation* »

Corinne va rappeler Thibaut Brière pour lui donner une date (en fonction de ses disponibilités). Elle va fixer avec lui un ou deux points pour échanger sur son intervention.

**d/ Rencontre :** « *A la rentrée de septembre* »

Claude rappelle qu'on avait dit qu'on ferait un point pour prévoir une réunion en présentiel afin de limiter le nombre de webinaires. Il faut revenir à l'essentiel de ce qu'était l'Afope pour faire des réunions en présentiel, pour rencontrer les gens, discuter et élargir ainsi le réseau.

Florence partage cette idée à travailler plutôt après la Convention qui est le lancement de la prochaine saison, avec une ambition. Elle propose de préparer sereinement une réunion en présentiel pour les événements à programmer à la rentrée.

Corinne n'est pas certaine qu'il faille faire que du présentiel parce qu'on a des adhérents en province. On s'était dit qu'on alternerait le présentiel et le Webinaire. Florence pense qu'on pourrait le faire une fois sur deux, par exemple tous les 2 mois. Il faudrait que le format

soit totalement différent et qu'en présentiel on puisse travailler en atelier. En tout cas on avait dit qu'on excluait l'hybridation parce que c'est compliqué techniquement et très exigeant.

## 4/ Un rappel des travaux Yoda

### *Chantier Partie Partenariat*

Pierre et Daniel ont continué à avancer sur une convention de partenariat qui est en cours de discussion avec France Processus. Elle est très légère et consiste à se souvenir de l'existence de nos associations et à garder systématiquement le contact entre nous.

Côté Fédération ANVIE, grâce à Florence il y a eu une discussion intéressante mais on ne joue pas dans la même cour. Elle est plus dans la collaboration ponctuelle et événementielle. A vrai dire ils se sont montrés peu intéressés envers nous. Cela étant on peut envisager des prestations de leur part comme une opportunité pour nous, mais payantes.

Pierre et Daniel se sont dit que lorsqu'ils auront conclu finalement sur ce qu'ils peuvent faire, c'est peut-être avec la FNEGE et l'ESSEC qu'on doit pouvoir plus élaborer une politique de partenariat qui permettra de clore le chantier en juin.

### *Chantier Partie Recrutement*

La date de fin de chantier est également prévue en juin.

## 5/ Prochain Conseil d'Administration

Le CA se tiendra le **19 mai** 2022.

L'agenda de ce conseil comprendra :

1. L'approbation du compte-rendu du CA du 21 avril 2022
2. La préparation des prochains webinaires dont le présentiel pour septembre
3. La préparation de la Convention 2022
4. Yoda
5. Questions diverses

## 6/ Planning des conseils et rencontres pour l'année 2022

**Dates proposées pour les CA de 2022** – Objectif : envoyer les invitations début janvier au plus tard et communiquer le calendrier sur le site

- |                            |               |
|----------------------------|---------------|
| • Jeudi 19 mai 17h30       | Webconférence |
| • Jeudi 23 juin 17h30      | Webconférence |
| • Jeudi 22 septembre 17h30 | Webconférence |
| • Jeudi 20 octobre 17h30   | Webconférence |
| • Jeudi 17 novembre 17h30  | Webconférence |
| • Jeudi 15 décembre 17h30  | Webconférence |

**Dates proposées pour les Rencontres 2022** – horaires / webinaires à revoir si le présentiel est possible – Objectif : communiquer le programme à nos adhérents et le mettre sur le site

- Jeudi 12 mai 17h30
- Mardi 14 juin 17h30
- Mardi 20 septembre 17h30
- Mardi 18 octobre 17h30
- Mardi 15 novembre 17h30
- Mardi 13 décembre 17h30

L'Assemblée Générale 2022 se déroulera le mardi 8 novembre à 18h.

Le Secrétaire  
Michel Canon

La Présidente  
Corinne Martorello